Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 035-213502628-20260425-10_04_26-DE

COMMUNE DE SAINTE-COLOMBE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers présents : 09 Date de convocation : 14/04/2026
Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de Conseillers votants : 09

L'an **deux mil vingt-six le samedi 25 avril 2026 à 09 heures00**, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente en séance publique sous la présidence de Monsieur Pascal PICOCHE Maire de la commune de Sainte-Colombe.

PRESENTS : MMES GEORGES – DEMAY – TROTTIER-PLACET – BENETEAU.
MM PICOCHE - CHESNAY – ANIZON –LESUR – BAQUE

Formant la majorité des membres en exercice.
Absents Excusés : MME LEBRETON – M AVRIL -
Absents : Néant
Pouvoir de vote :

Délibération 10/04.26
Le conseil municipal désigne Chesnay Vincent comme secrétaire de séance

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION ASSOCIATION LA GRIMPETTE.

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal, qu'une demande de subvention de l'asso La Grimpette de Coesmes pour un montant de 150 € est arrivé tardivement en mairie
Après en avoir délibéré le CM décide d'attribuer une subvention d'un montant de 100 €.
Le montant ayant été prévu dans la ligne divers pour 100 €.
Et
Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé
Le Maire,
P PICOCHE